

TRIBUNE LIBRE

LA DIMINUTION DU NOMBRE DE COURSES NE PEUT PAS ÊTRE UN PRÉTEXTE À LA FERMETURE DES PETITS HIPPODROMES

Par Hubert Tassin, président de l'Association P.P.



« Au vu des statistiques données par le PMU sur les premiers mois de l'année, le Galop a entamé une réflexion pour limiter au maximum les courses creuses proposées en premium. On peut rappeler que le chiffre d'affaires des paris est optimum à partir de 14 partants, qu'il reste contributif entre 10 et 13, et que la barre de rentabilité se situe à 8 partants. Pour limiter le nombre des courses avec un nombre de partants réduit, diminuer le nombre total de courses de galop est une piste logique à suivre. Les effectifs à l'entraînement se sont effrités depuis ces dernières années, soit - 4 % depuis la mi-2013 et - 9 % pour les seuls chevaux de 4ans. Dans les jours qui viennent, dans chaque région, les instances régionales vont se réunir pour proposer des suppressions de courses pour aller dans ce sens. Un quota de l'ordre de 5 % –proche des 4 % de réduction des effectifs – a été fixé pour cadrer les réflexions. La démarche doit être simple : faire la liste des courses premium accusant un déficit de partants et étudier le moyen d'étoffer les lots. C'est seulement à partir de la liste des courses creuses que les instances pourront proposer des solutions de règlement. **On ne doit pas supprimer une course P.M.H. si cela ne concourt pas mécaniquement à augmenter le nombre de partants dans des courses premium clairement désignées.**

Répondre à la question posée, c'est ce que chacun doit faire en prenant ses responsabilités. Cela semble aller de soi. Mais ce n'est pas forcément le cas. L'occasion est aujourd'hui saisie par certains qui aimeraient profiter de cette nécessaire action pour régler d'autres comptes, et pour marginaliser au galop, puis supprimer (ou de les faire passer à 100 % trot) tels ou tels petits hippodromes jugés, par eux, inutiles. Pourtant, qui peut imaginer que supprimer des courses sur des hippodromes qui courent devant un public de 1.500 à 3.000 personnes pour les transférer sur de plus grands hippodromes devant 200 à 400 spectateurs sera positif à terme pour la filière ? Pour sa communication ? Pour son attractivité ? Pour son chiffre d'affaires ? Pourtant, qui peut imaginer que supprimer des courses sur des petits hippodromes de troisième catégorie permettra de renforcer les partants sur nos grands hippodromes régionaux et nationaux ?

La question du nombre d'hippodromes en France fait l'objet de débats réguliers. Elle ne peut se régler au détour d'une question technique et à l'occasion d'un débat tronqué et détourné. La question est au contraire stratégique car c'est le modèle français des courses qui est en cause. L'équilibre entre les différentes catégories de chevaux et de propriétaires et le maillage national des champs de course en sont deux des bases. Ce modèle et une gestion redéfinie pour le redéployer seront au centre des débats électoraux de fin d'année. Le fragiliser en amont des décisions ne serait pas un service à rendre au Galop français. »

GAGNEZ DU TEMPS

AVEC

PUSH !

Un service très pratique offert par JDG à ses abonnés

Grâce à **PUSH!**, vous serez informé dès que le(s) cheval(aux) que vous suivez est(sont) engagé(s) au départ d'une course en France.

QU'EST-CE QUE **PUSH!** ?

PUSH! est un moteur de recherche créé par JDG pour interroger automatiquement le site Internet de France Galop.

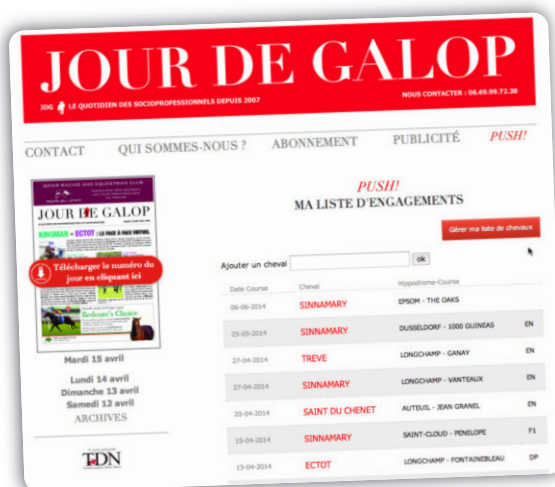
PUSH! permet de recevoir une notification si le cheval que l'on suit est engagé dans une course.

COMMENT UTILISER **PUSH!** ?

Rendez-vous sur www.jourdegalop.com.

Saisissez le nom du cheval que vous voulez suivre dans notre champ de recherche "Ajouter un cheval" et cliquez sur **OK**.

Une fois le cheval ajouté à votre liste, **PUSH!** interroge automatiquement chaque jour le site de France Galop.



UN COUP DE MAIN ?

Notre service Abonnés est à votre disposition pour vous aider à utiliser **PUSH!**

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 01 56 47 11 23